



probleme avec assurance adverse pour rembourssement

Par **ericc3**, le **03/12/2008** à **10:54**

bonjour mon collegue de travail un saisonnier ma fais tomber mon telephone portable dans l'eau d'un bateau fluvial il ma fais une declaration sur l'honneur jai joint cella a la declaration et la reponse de son assurance est que le dit telephone etait sur un bateau et que ce gene d'arbacation n'est pas stable donc il me le rembourse pas ; le bateau c'est une gabare de 12 mettres sur 4.20m donc niveau stabilitee il est tres stable le bateau est sur une riviere. pas en mer si vous pouvez maidez et la perssonne qui ma fais tomber le portable veut pas me le remboursser qu'est ce que jai comme recour ce serrait bien quil y est une solution salutations resperctieuse ericc3